Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

VŒU POUR LA SAUVEGARDE DE LA MATERNITE D'APT ET LA DEFENSE DE L'ACCES AUX SOINS DANS L'EST-VAUCLUSE

Présenté par le Groupe Socialiste, Radical et Républicain

L'Agence Régionale de Santé a récemment confirmé son intention de fermer la maternité de l'Hôpital d'Apt, d'ici l'été 2015. Une décision qui pourrait être la préfiguration d'une fermeture à terme, de l'ensemble de l'offre publique de soins.

L'Est du département du Vaucluse et une partie de l'ouest du département des Alpes-de-Haute-Provence seraient ainsi privés d'un établissement hospitalier de qualité et de proximité. Les difficultés d'accès à la santé, en particulier dans certaines zones rurales et l'isolement des parturientes et des patients engendrés par ces décisions seraient ainsi aggravés, renforçant les phénomènes de paupérisation du département et des problématiques de mobilité de nos concitoyens.

Actuellement, le nombre d'accouchements est de 300 par an. L'ensemble du personnel soignant garantit, de par sa formation initiale et continue et de son expérience labellisée et éprouvée, une parfaite sécurisation des soins hospitaliers et une excellence de savoir-faire. Une maternité qui présente au demeurant des comptes en équilibre.

Les craintes confirmées de fermeture, incite pourtant, les familles à s'orienter vers d'autres solutions de prise en charge, et ne permettent plus d'atteindre les 350 accouchements annuels, considérés comme le seuil minimum de maintien de ce service fondamental pour l'avenir du territoire.

Cette décision pourrait entraîner une vraie dangerosité pour les familles, un risque sanitaire réel. En effet, près de 10% des parturientes ont dû accoucher l'année dernière, en moins d'une heure dont une partie a nécessité des soins vitaux, en urgence. Il faudrait justement dans l'hypothèse de fermeture, près d'une heure pour les familles de ce bassin pour se rendre à la maternité la plus proche, à Cavaillon. Un délai mettant clairement en péril la santé des mamans et de leurs bébés.

Des partenariats inter-hospitaliers, soutenus par les médecins libéraux sont pourtant déjà mis en œuvre dans l'efficacité et la satisfaction des usagers entre les centres d'Avignon, de Carpentras, de Cavaillon et d'Apt. Des solutions existent donc.

La même synergie entre les hôpitaux et avec les médecins-obstétriciens pourrait d'ailleurs être envisageable pour les trois maternités, permettant ainsi une couverture très satisfaisante du territoire médical et une égalité à l'accès aux soins.

Chaque Vauclusien, quelque soit son lieu d'habitation qu'il soit rural ou urbain, doit pouvoir bénéficier des mêmes droits d'accès de soins, en qualité et en sécurité. C'est un droit universel affirmé dans nos principes républicains.

Une mission du Ministère de la Santé a été diligentée face à la réaction des personnels médicaux et d'une très large mobilisation des habitants de l'est-vauclusien. Les résultats seront connus au cours du mois. Nous souhaitons appeler à la vigilance des enquêteurs afin de conclure à une proposition équilibrée, garante de la sécurité des habitants et fidèles aux grands principes de l'égalité pour tous devant l'accès au service public de santé.

Les conseillers régionaux Provence-Alpes-Côte d'Azur, réunis en assemblée plénière le 12 décembre 2014 :

- Se prononcent en faveur du maintien d'un service de maternité et des activités chirurgicales et médicales de l'hôpital d'Apt ;
- Demandent officiellement à la Ministre de la Santé et l'Agence Régionale de Santé PACA d'annuler la décision de fermeture de la maternité, et de dégager les moyens nécessaires à la sauvegarde durable de l'activité sur le site et au maintien d'un accès universel aux soins des populations de l'est Vaucluse et des Alpes de Haute Provence.